

Réquisitions inflammables

Les gens sont relogés dans des taudis

L'immeuble qui a brûlé il y a sept ans à Paris Bd Vincent Auriol avait une histoire très [particulière...](#) Vu qu'il fut une "victoire du dal" suite au campement médiatisé du quai de la gare en 1991, opération fondatrice de l'association gérée par les organisations de la gauche de gouvernement.

L'objet de l'article qui suit n'est pas de relancer une [polémique](#), mais l'amnésie hypocrite des organisations de gauche et d'extrême gauche qui "communiquent" sur le logement est scandaleuse, indécente, et mérite un rappel des faits.

Un peu d'histoire Le phénomène des taudis et marchands de sommeil est aussi vieux que l'industrialisation de la région Parisienne, chaque immigration l'a subie, y compris à une époque les bourguignons, les bretons, etc. considérés comme des étrangers à Paris, avec à la clef des drames comme Bd Vincent Auriol.

A partir des années 1980, on voit des familles maliennes, sénégalaises et françaises, squatter des immeubles laissés vides dans des quartiers en voie de rénovation. La presse en parle comme des dealers de drogues dures pour justifier l'expulsion de familles (Ilot Chalon, rue des Flandres).

En 1987, suite à une série d'incendies meurtriers avec plusieurs dizaines de morts, un petit groupe militant crée le Comité des Mal Logés (C.M.L.) qui organise l'occupation de logements H.L.M., intervient quotidiennement contre les marchands de sommeil, dénonce la politique du logement comme un aspect de l'exploitation subie par les ouvriers.

En quelques années le C.M.L. devient une structure de nombreux mal-logés/militants (plus de cinq cents à sa dissolution, Cécile Péchu évoque le chiffre de 1300). Au printemps 1990, le gouvernement (de gauche) décide de lui régler son compte en expulsant deux immeubles squattés abritant les locaux du C.M.L.

Ce fut une des rares expulsions loupée de l'histoire des squats à Paris. Malgré un déploiement de forces spectaculaires (2000 c.r.s.) les militants du C.M.L. occupent la rue et au bout de quelques jours l'ensemble des organisations classées à gauche, l'extrême gauche, au centre et des organisations caritatives les rejoignent.

Bref toutes les organisations opposées à Chirac (maire de Paris à l'époque) se précipitent place de la réunion pour soutenir et noyer l'impact du C.M.L., et redorer leur blason électoral du côté des classes populaires pour regagner la gestion des vingt arrondissement détenus par la droite.

La place de la réunion sera occupée six mois et tous les [expulsés](#) relogés en logement H.L.M. conformément aux revendications du C.M.L.

Le C.M.L. et les organisations qui viennent le soutenir n'ont pas les mêmes orientations. Par accord tacite la rupture n'éclatera qu'après le dernier relogement avec la création du dal.

Pour faire rapide on peut comparer les divergences entre ceux qui défendent un "syndicalisme de lutte de classe" et ceux qui défendent un syndicalisme "de participation" cogestionnaire, entre ceux qui luttent ensemble pour leurs intérêts de classe et ceux qui veulent "porter la parole" des pauvres, jugés incapables de s'organiser seuls et que l'on vient encadrer pour qu'ils ne débordent pas du cadre immuable des injustices.

Les organisations se veulent "pragmatiques", critiquent la politique de Chirac et limitent la question du logement à Paris intra muros. Elles proposent des

solutions qui se voudraient à la fois plus convenables pour les mal-logés et acceptables pour le gouvernement.

En fait elles ne font que répondre aux attentes de l'Etat, qui se désengage du logement social. Aux revendications portées par des ouvriers, demandant leurs droits en matière de logement, elles substituent le besoin d'un toit pour des pauvres familles... et entérinent de ce fait la fin du logement social. Le droit au logement autrefois garanti et légitime s'effondre sous des conceptions étranges d'occupation de taudis privés.

Le C.M.L. refusait les relogements "provisaires", les baux glissants, les relogements en cabanes Algeco, ou en réquisitions gérées par des caritatifs outrageusement méprisants, parce qu'il y voyait la reconduction pérennisée des taudis.

En effet ses adhérents ne sont pas "à la rue" mais vivent dans des taudis, et c'est pour sortir de cette situation de précarité qu'ils luttent.

Le C.M.L ne faisait pas de différence entre Paris, sa banlieue, voire la France entière quelque soit la couleur politique des communes ou il intervenait et fonctionnait sans hiérarchie dirigeante.

Le dal est créé en concurrence du CML et presque toutes les [organisations](#) aux ordres le soutiennent, mais le C.M.L. pouvait encore compter sur bon nombre de mal logés, de jeunes squatters, et il avait pris l'habitude de s'implanter sur les lieux de travail (grève à la COMATEC, débrayages au nettoyage de la ville de Paris.)

Le dal poussé par la nécessité d'apparaître comme le représentant unique des mal-logés se lance dans des interventions, et ses premières mobilisations sont des échecs parce qu'il manque de crédit auprès des mal-logés.

Alors, en 1991 il organise dans l'urgence un campement sur les bords de la seine, au quai de la gare. Cette lutte jouit comme toutes les actions du dal d'une omniprésente couverture médiatique bien supérieure à sa réelle implantation, alors que sur le campement c'est la catastrophe, les mal logés sont isolés et ne peuvent bénéficier de la solidarité du voisinage.

Les problèmes s'amoncellent, les mal-logés qui campent sont privés de toute autonomie (détournement de la caisse de solidarité des mal-logés au profit d'une association contrôlée sans contestation pour empêcher les gens de gérer leur lutte).

Le gouvernement sera obligé de prendre directement les choses en main, de déplacer l'abbé Pierre pour "convaincre" les mal-logés d'accepter des relogements provisoires en cabanes algéco, ou dans cet immeuble délabré et réquisitionné par l'Etat Bd Vincent Auriol (avec la menace à la clé de démonter les tentes financées par Emmaüs et les organisations pour mettre fin au campement).

Cette "victoire du dal" qualifiée comme telle par le dal et les organisations qui le composent ou le soutiennent est une défaite pour tous les mal-logés.

Les gens sont relogés dans des taudis, avec des baux précaires qui les privent de droits. L'association parvient à instaurer et soutient mordicus un total et semble t il définitif abandon de sa dénomination même, le droit au logement, qui n'est en rien un droit au taudis inflammable.

Quant au relogement définitif, hormis pour les carbonisés, ce ne sont que des promesses peu crédibles, car la politique du logement n'a pas changé et les associations liées à Emmaüs qui gèrent les baux glissants ne relogent la plupart du temps que des célibataires et des couples sans enfants.

De plus pour briser la résistance des mal-logés, le dal favorise les corrompus, clientélise la lutte, [exacerbe les rivalités](#), ce qui fait de l'immeuble Bd Vincent

Auriol un lieu ingérable, et on aura recours à des vigiles privés pour maintenir l'ordre dans cet immeuble et dans les camps d'algéco,

Malgré ce gardiennage l'immeuble prend feu ?

Et l'on avait eu la perversité de recouvrir les murs d'aggloméré hautement inflammable en lieu et place de plaques de plâtre réputées antifeu, un cm de plâtre résiste 30 mn à l'avancée d'un feu, cela n'était pas une erreur mais une expulsion meurtrière programmée.

Tout cela est présenté dans les médias, dans les discours des organisations comme une "victoire du dal" qui désormais aura "relogé plus de familles que le C.M.L." et les services municipaux réunis.

Ils se félicitent d'avoir créé un précédent en obligeant l'Etat à réquisitionner des logements vides (en fait des super taudis, ou comme le jugera le tribunal des "cercueils"), et présente aussi comme "victoire" la mise en place par l'Etat d'un partenariat avec les associations caritatives pour la gestion des baux glissants, c'est à dire l'absence de tout droit commun à tous.

Si le drame Bd Vincent Auriol est avant tout la conséquence d'une politique libérale éreintante pour les classes populaires et moyennes, sur ce cas, la responsabilité d'Emmaüs, du dal, des organisations syndicales et des gauches est précisément engagée.

Précisons que depuis des dizaines d'années les pouvoirs publics proposent des relogements provisoires aux familles mal-logées, que le dal comptabilise dans ses chiffres de relogement obtenu, comme dans cet hôtel de l'Opéra, autre incendie spectaculairement meurtrier.

Les mal-logés relogés Bd Vincent Auriol n'étaient pas à la rue. Ils avaient rejoint le dal comme d'autres avaient rejoint le C.M.L. pour revendiquer l'accès à d'autres logements que leurs [taudis](#).

Le dal n'aura servi qu'à user leurs volontés de lutte, pour faire accepter aux mal-logés ce qu'ils refusaient au départ.

Ces drames, en instance dramatique de renouvellement, démontrent que le dal n'a rien résolu pour ces familles contrairement à ce qu'il clamait haut et fort à l'époque constitutive du quai de la gare. Non seulement elles auront vécu quatorze ans de plus dans un taudis gardienné et il aura fallu une fois de plus que certains en meurent pour qu'on en prenne conscience.

Sept ans ont passé depuis cet holocauste, et un an depuis ce procès cynique de l'incendie du Bd Vincent Auriol. Faut-il que sans cesse ces drames et ces incuries se répètent avec la complicité ignoble de carriéristes politiques ?

Ce sont des logements décents, stables et garantis pour tous qui sont demandés par les mal-logés, pas des réquisitions de bâtiments minables et impropres au logement, avec les risques que cela comporte.